

La dernière tentative lexicographique de Littré

— sur les « Additions » dans le *Supplément* —

Kouichi HIRAO

Introduction : le *Supplément*, au-delà de la maladie

Après la fin de la publication de son *Dictionnaire de la langue française* (1863-1873)¹⁾, Emile Littré est tombé gravement malade dans la deuxième moitié des années 1870. Mais, pour achever le *Supplément* du Dictionnaire (1877)²⁾, il a « travaillé et entrepris jusqu'au bout » selon « sa théorie morale³⁾ ».

Aujourd'hui, la valeur propre au *Supplément* qui est indépendante du *Dictionnaire*, est reconnue généralement :

Plus que par la richesse de sa nomenclature, qui, sans être mince, n'accueille pas un certain nombre de termes techniques et scientifiques de l'époque, ainsi que certains mots de la langue familière et certains néologismes (le supplément se montre à cet égard nettement moins puriste), le dictionnaire de Littré est (et reste) remarquable du fait de sa richesse en exemples, [...] (nous soulignons)⁴⁾

L'expression « moins puriste » suffit-elle, cependant, pour qualifier les derniers travaux du grand lexicographe, quelques années avant sa mort⁵⁾ ? Dans sa préface du *Supplément*, Littré, en se comparant lui-même au personnage du centenaire de La Fontaine, qui dispute contre la mort, dit, « moi aussi, j'objectai à la mort⁶⁾. » Dans cette affirmation humoristique, nous trouvons, pourtant, son vif désir d'achever le *Supplément*. Pourquoi Littré, qui était déjà célèbre comme lexicographe, a-t-il complété son *Dictionnaire*, malgré la grande difficulté que cette entreprise représentait ? En réexaminant la nature de ses derniers travaux, nous en cherchons le motif.

1. Quelques traits des « Additions »

Non content de publier le *Supplément*, Littré a décidé, pendant l'impression de celui-ci,

d'ajouter encore les « Additions » à la fin de ce volume. Cette partie, qui contient 21 pages, mérite une recherche en tant qu'elle est son ultime tentative. Nous examinerons la nomenclature des « Additions » en consultant les évaluations et les définitions des mots par l'auteur. Choisissons les 25 premiers mots qui commencent par *c-*.

Liste des 25 premiers mots commençant par *C-* contenus dans les « Additions » (nous soulignons)

	extraits des explications de Littré
cabiai	« <u>autre espèce de cabiai</u> (<i>cavia capybara</i>) <u>très-répondue à la Guyane</u> , [...] »
câbler	« transmettre par câble sous-marin »
cache	« <u>terme d'imprimerie</u> »
cache-maille	« tronc, tire-lire, <u>en Belgique</u> »
cache-misère	« par-dessus »
cacophone	« celui qui produit des sons désagréables » « par extension, celui qui produit de la mauvaise musique »
cacou	« nom que les cagots portaient <u>en Bretagne</u> »
cadavre	« il se dit de corporations, de sociétés qui cessent d'exister »
cajot	« sorte de tissu de jonc ou de paille <u>employé dans la fabrication du fromage</u> »
calamite	« <u>espèce de plante fossile</u> »
calant, ante	« qui cale »
calendaire	« <u>chez les Romains</u> , registre, livre de compte »
calendre	« <u>machine employée [...] dans quelques mines du bassin de la Loire</u> »
calfeutrant, ante	« qui calfeutre »
calomniable	« qui peut être calomnié »
calot	« nom, <u>en Normandie</u> , des copeaux [...] »
calotin	***
cambrure	« cuir cambré »
caméléon	« <u>appareil météorologique</u> »
canaillerie	« actes, manières de canaille »
canisse	« nom, <u>dans les magnaneries</u> , des claies ou étagères [...] »
canon	« nom, <u>dans l'Amérique du nord</u> , de défilés, de vallées [...] »
capelle	« <u>espèce de serpent</u> »
capitole	« hauteur, sommet élevé »
capitulard	« nom donné par le peuple aux militaires [...] <u>principalement à Sedan et à Metz</u> »

*** Sous la rubrique *calotin* des « Additions », Littré ajoute seulement une citation de Diderot, sans la commenter personnellement.

On trouve dans cette liste le vocabulaire typique du *Supplément* : des mots régionaux comme *cache-maille*, *cacou*, *calendre*, *calot*, *capitulard* ; des mots étrangers comme *calendaire*, *canon* ; des termes

techniques et des termes de métiers comme *cache*, *cajot*, *calendre*, *caméléon*, *canisse* ; des noms d'animaux et de plantes comme *cabiai*, *calamite*, *capelle*.

Ce qui distingue également le *Supplément* du *Dictionnaire*, c'est le choix des sources. Pour illustrer le mot *câbler*, l'auteur s'est référé au *Journal officiel* ; pour *cambrure*, il a consulté *La Gazette des tribunaux*. Littré a cherché le vocabulaire non-littéraire dans le journalisme et dans les revues spécialisées⁷⁾.

En plus, Littré y a cité les écrivains contemporains qu'il avait négligés dans le *Dictionnaire*, comme Sainte-Beuve, A.Daudet, E.Fromentin, Baudelaire, etc., surtout pour attester l'authenticité des néologismes⁸⁾. Mais il a relu aussi Voltaire, Diderot et Lamartine, et, en plus, les auteurs de l'ère pré-classique comme Marnix de Sainte-Aldegonde, Rabelais, etc.

Cependant, en général, dans les derniers travaux lexicographiques de Littré, on reconnaît l'élargissement du vocabulaire non-classique.

2. Les fruits de la dernière tentative

On remarquera que Littré a respecté surtout l'« analogie », comme critère du choix des néologismes, pour la nomenclature du *Supplément*, et, chez lui, les mots « analogiques » sont les dérivés ou les composés ;

C'est H.Estienne qui a introduit dans notre langue le mot *analogie* ; et en l'introduisant il s'excusa d'offenser l'oreille si gravement. Heureuse offense : car le mot a fait une grande fortune, et il nous serait bien difficile de nous en passer. N'ayant donc à l'égard des néologismes aucun parti pris ni de répulsion absolue, ni d'engouement⁹⁾.

Le néologisme est, selon Littré, « une menace perpétuelle pour l'analogie et la grammaire¹⁰⁾ ». Mais, quel est le résultat des derniers travaux de Littré ? Dans quelle mesure, la nomenclature « rénovatrice » dans le *Supplément* a-t-elle influencé les choix des lexicographes du XX^{ème} siècle ? Pour le savoir, nous consulterons le vocabulaire de la 2^{ème} édition du *Grand Robert* publiée en 1985¹¹⁾.

Nous examinerons ici les articles des 20 premiers mots commençant par *d-* qui ont été ajoutés dans les « Additions » (et, pour mesurer l'impact, dans les générations postérieures, de son élargissement du vocabulaire, nous repérerons également ces mots dans le *Grand Robert*). Dans ces articles, on reconnaît de nombreux néologismes « analogiques ».

Liste des 20 premiers mots commençant par *D*- qui ont été ajoutés dans les « Additions », et le repérage dans le *Grand Robert* (nous soulignons)

	extraits des définitions de Littré	le Grand Robert
dacryon	« l'un des points singuliers du crâne »	
daïra	« nom, en Egypte, des biens personnels du khédive »	*** 1
daudy	« nom anglais d'une sorte de navire »	
davyum	« nom d'un métal qui vient d'être découvert »	
débinage	« action de débiner »	+
décimeur	« mot forgé par Voltaire en opposition à <i>décimateur</i> »	*** 2
de cujus	« le défunt dont la succession est ouverte »	+
décurté	« circoncis »	
déferlant, ante	« <u>qui déferle</u> »	+
défieur	« celui qui défie »	
défileur	« <u>navire qui défile</u> »	
dégolfer	« <u>sortir d'un golfe</u> »	
dégravellement	« action de retirer le gravier »	
déhouiller	« <u>exécuter le déhouillement</u> »	+
démêlures	« <u>cheveux qui tombent quand on les démêle</u> »	+
démonerie	« action, intervention d'un démon »	+
démonyme	« genre spécial de pseudonyme »	
densimétrie	« <u>mesure de la densité</u> »	+
densimétrique	« <u>qui a rapport à la densimétrie</u> »	+
dentu, ue	« <u>armé de dents</u> »	+

*** 1 *Daïra* apparaît dans le *Grand Robert* comme mot qui signifie, en Algérie, « section, comité local, circonscription ».

*** 2 Le *Grand Robert* enregistre le mot *décimateur*.

Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, les mots dérivés ou composés comme *défieur*, *défileur*, *dégolfer*, *dégravellement* ne sont pas restés courants, tandis que *débinage*, *déferlant, ante*, *déhouiller*, *démêlures*, *démonerie*, *densimétrie*, *densimétrique*, *dentu, ue* survivent encore aujourd'hui.

Pour que notre analyse soit pertinente¹²⁾, examinons aussi des rubriques de *f*-.

Liste de tous les mots commençant par *F*- qui ont été ajoutés dans les « Additions », et le repérage dans le *Grand Robert* (nous soulignons)

	extraits des définitions de Littré	le Grand Robert
fafiau	« nom donné aux fers en billettes [...] »	
fantomatique	« <u>qui a le caractère du fantôme</u> »	+

farandoleur	« <u>ce qui fait des farandoles</u> »	+
fébrilement	« <u>d'une manière fébrile</u> »	+
fessoue	« nom de la houe dans les régions du centre »	
fiasque	« bouteille »	+
flâne	« <u>l'habitude de flâner</u> »	+
flâneuse	« espèce de siège »	+
florimontane	« Académie florimontane, académie fondée en Savoie »	***
folkething	« nom de l'assemblée nationale en Danemark »	
forcipressure	« l'un des modes désignés [...] des artères »	+
formaison	« <u>manière de former les temps des verbes</u> »	
formulable	« <u>qui peut être formulé</u> »	+
friedelite	« silicate hydraté de protoxyde de manganèse »	
froid-feu	« une maladie du lin »	
frôleur, euse	« <u>qui frôle</u> »	+
fumart	« un des noms vulgaires du putois »	

*** Cet adjectif s'emploie exclusivement pour désigner l'Académie.

Dans cette liste, la recherche de l'« analogisme » de Littré nous semble avoir laissé plus de trace dans le siècle suivant. Sauf *formaison*, les mots composés ou dérivatifs restent dans le trésor linguistique de notre époque.

D'ailleurs, concernant la terminologie, *de cujus* (droit), *densimétrie* et *densimétrique* (physique), *forcipressure* (chirurgie), *friedelite* (minéralogie) sont repris dans le *Grand Robert*; *dacryon* (anthropologie), *davyum*, *fafiau* (métallurgie) en sont exclus. D'autre part, les mots régionaux et les mots provenant de cultures étrangères, comme *daudy*, *fessoue*, *folkething*, *froid-feu* (le département du Nord), sont négligés par le *Grand Robert*. Dans ce domaine, les essais de Littré dans le *Supplément* ne nous semblent-ils pas avoir été voués à l'échec ?

3. Moins que P. Larousse, plus que le *Dictionnaire général*

Si l'on essaie de mesurer la dimension des travaux de Littré, on devra comparer son ouvrage avec les autres dictionnaires de son époque.

D'abord, choisissons le *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle*¹³⁾. On dirait que Pierre Larousse a compilé une « encyclopédie », tandis que le *Littré* est un « dictionnaire ». Ce ne sera donc pas toujours raisonnable de comparer les nomenclatures de ces deux ouvrages. Mais ces publications ont été presque contemporaines, et Larousse, dans sa préface du *Grand Dictionnaire*

universel, était fort conscient de son “rival”.

Ces études rétrospectives [= l’historique des mots dans le *Littre*], cette sorte de philologie archéologique peut plaire aux savants et aux linguistes ; mais elle n’offre qu’un médiocre intérêt pour les gens du monde, [...] Et cependant, ce n’est qu’en cela que consiste, à vrai dire, l’originalité du travail de M.Littré¹⁴⁾.

Larousse a accepté tout : il a accueilli des citations d’auteurs romantiques et aussi enregistré des termes scientifiques fort nombreux. Et il ne serait pas déraisonnable d’imaginer que Littré a consulté dans les années 1870 (au cours de la rédaction du *Supplément*) le “dictionnaire encyclopédique” de Larousse, qui avait commencé à paraître en 1866 et avait déjà obtenu une réputation, pour élargir la part des mots non-classiques par rapport au *Dictionnaire*.

En effet, dans la nomenclature de la première page des « Additions », Littré a enregistré 23 termes qui n’existaient ni dans son *Dictionnaire* ni dans les pages précédentes de son *Supplément*, dont 12 existaient dans le *Larousse* en 1866 : *abracadabrant, ante, abrahamique, acatholique, accider, acrobatisme, acroléine, adrogation, adroger, agréabilité, albite, albuminer, alcaliniser*.

Cependant, même en tenant compte de la nomenclature du *Supplément*, Larousse a raison d’affirmer comme suit :

[...] et souvent entre deux mots qui se suivent, chez M.Littré, pourraient s’en glisser une vingtaine d’autres [...]¹⁵⁾

Par exemple, dans la nomenclature de Littré, le mot *à* est suivi par le mot *abaca* qui a été défini dans le *Supplément*. Consultons le *Larousse* : les 24 mots suivants sont insérés entre *à* et *abaca* (mis à part des noms propres) : *aa(1), aa(2), aa(3), aa(4), aabam, aal, aalclim, aam, aantgliche, aaronique, aavora, ab(1), ab(2), aba(1), aba(2), aba(3), abab, ababas, ababaye, ababédéh, ababouiné, ababouy, ab abrupto, ab absurdo*. Parmi ces derniers que Littré a “rejetés”, nous trouvons plusieurs termes d’autres civilisations que celles du monde francophone comme *aal, aalclim, aam, aantgliche, aavora, ab(1), aba(1), aba(2), aba(3), abab, ababas, ababédéh, ababouy*¹⁶⁾.

Par ailleurs, comme nous l’avons vu plus haut, dans les « Additions », Littré a accueilli certains mots de cultures étrangères (comme *daïra, daudy et folkething*). Le choix de Littré ne nous semble-t-il donc pas arbitraire ?

Passons maintenant, comme objet de comparaison, à un “véritable dictionnaire” qui n’est pas de nature encyclopédique et qui a paru quelques dizaines d’années après le *Littre* : le *Dictionnaire général*¹⁷⁾. Nous repérons, dans le *Dictionnaire général* et aussi dans le *Grand Robert*, les 20 premiers

mots qui ont été ajoutés par Littré dans les « Additions ».

Liste des 20 premiers mots ajoutés dans les « Additions »

et le repérage dans le *Dictionnaire général* et dans le *Grand Robert*

	le Dict. général	le Grand Robert
abracadabrant, ante	+	+
abrahamique		
abrenonciation		
acatholique		
acciderter		+
acheuléen, enne		+
acrobatisme		+
acroléine		+
adaptable	+	+
adiposité		+
adrogation		+
adroger	+	*** 1
affamement		
affectataire		+
agoraphobie		+
agrain	+	
agréabilité		+
ajoute		*** 2
albâtrier		+
albite		+

*** 1 Le *Grand Robert* note sous la rubrique *adrogation* qu' « on emploie aussi le verbe *adroger*. »

*** 2 On trouve une différence dans les définitions de *ajoute* entre le *Littré* et le *Grand Robert*. Chez Littré, *ajoute* est « ce qu'on ajoute à un engin » ; d'autre part, le *Grand Robert* le définit comme « ajout (à un texte) » et le considère comme une expression régionale en Belgique.

La nomenclature du *Dictionnaire général* paraît avoir été choisie avec rigueur, quand on trouve *acciderter* dans le *Grand Robert* qui a ajouté à la définition du *Littré* l'acception familière avec un exemple de Philippe Bernert en 1980 et le sens extensif avec un exemple d'Albertine Sarrazin en 1972, et qu'on trouve dans le même dictionnaire *affectataire* avec un exemple du *Monde* en 1977 et *agoraphobie* avec une citation de Proust.

Enfin, on situera le vocabulaire de Littré dans une position intermédiaire : moins que Pierre Larousse, plus que le *Dictionnaire général*.

Conclusion : la lexicographie, désespoirs et espoirs

Dans sa préface du *Dictionnaire* écrite en 1866, Littré s'est montré fort "rationnaliste". Comme perfectionniste, il a exigé l'expulsion de tous les illogismes :

Le dictionnaire de l'Académie n'entre point dans ce genre de recherches (= la méthode logique de la description des significations), ou, pour mieux dire, il obéit à une toute autre considération, qui, sans pouvoir être dite arbitraire, n'a aucun caractère d'arrangement rationnel et méthodique (nous soulignons)¹⁸⁾.

L'usage n'est vraiment pas le coin étroit soit de temps, soit de circonscriptions, où d'ordinaire on le confine ; à un tel usage, les démentis arrivent de tous côtés, car il lui manque d'avoir en soi sa raison. L'usage complet, au contraire, a justement sa raison en soi et il la communique à tout le reste (nous soulignons)¹⁹⁾.

Que ce soit à propos de la lexicographie ou de l'usage, Littré ne laisse ici aucune place à l'irrationnel. Mais, il nous semble que, dans ses dernières années, Littré a abandonné un peu de son rationalisme. Les phrases suivantes, qui concernent la nomenclature du *Supplément*, sont une sorte de "confession".

J'ai fait un choix, essayant de n'admettre que les mots dont l'usage commence à s'emparer. Mais la limite est arbitraire ; et, comme je l'ai éprouvé dans mon long travail lexicographique, une part est laissée au jugement et à l'initiative du lexicographe (nous soulignons)²⁰⁾.

Littré est-il désespéré d'être rationnel, face à la réalité linguistique ?

Pierre Larousse, depuis le début de sa rédaction du *Grand Dictionnaire universel*, ne croyait pas à la possibilité d'être rationaliste dans sa tâche²¹⁾. Larousse, esprit libre, comprend très bien l'état chaotique du savoir humain.

[...] Mais comment se diriger dans cet effroyable dédale de toutes les connaissances humaines ? Quelle lumière appeler à son aide ? A quelle source puiser les renseignements dont le besoin se renouvelle à chaque instant ? [...] ²²⁾

Et le *Dictionnaire général* pourrait être, malgré sa rénovation de l'analyse sémantique, critiqué pour

sa nomenclature étroite. Les travaux lexicographiques sont toujours dépassés par les générations qui les suivent. Leurs descriptions de la langue peuvent vieillir en quelques dizaines d'années.

Ainsi, peut-on dire que le *Littré* est une œuvre vieillie ? Seuls les amateurs de l'histoire linguistique le consultent-ils ? Nous n'en croyons rien. C'est une œuvre qui peut "franchir le temps". D'abord, elle est de nature romantique, en ce qu'elle défend les langues dédaignées et évoque l'histoire de la langue pré-classique tombée dans l'oubli. Déjà, dans sa préface du *Dictionnaire* en 1866, Littré a insisté sur l'authenticité des patois et des termes de métiers qui étaient non littéraires²³⁾. Mais c'était surtout dans le *Supplément* qu'il l'a mis en pratique.

En plus, c'était un lexicographe qui a toujours essayé de se surpasser. En fait, Littré a « travaillé et entrepris » jusqu'à ses derniers moments : il a entrepris d'ajouter à son *Dictionnaire*, d'abord le *Supplément*, ensuite les « Additions », et enfin les « Notes tardives »²⁴⁾ !

Peut-être que chaque dictionnaire comprend son idéologie littéraire et linguistique qui ne sera jamais remplacée par ses successeurs. Le *Littré*, en ajoutant le *Supplément*, nous frappe davantage par sa variété, par sa passion, et par sa "compassion" pour les méconnus.

Notes

- 1) Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française* (publié d'abord en 30 fascicules, de 1863-1873), 4 vols., Hachette, 1873. Cet ouvrage sera désormais désigné sous le sigle *DLF*.
- 2) Emile Littré, *Supplément au Dictionnaire de la langue française* (publié d'abord en 12 fascicules, en 1877), 1 vol., Hachette, 1879. Cet ouvrage sera désormais désigné comme *Suppl.*
- 3) *Suppl.*, I.
- 4) *Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Larousse, 1982.
- 5) Emile Littré est né à Paris en 1801, et mort là en 1881.
- 6) *Suppl.*, I.
- 7) Citons les journaux et les revues principales que Littré a consultées pour les « Additions » : les quotidiens comme *Le Journal des débats*, *Le National*, *Le Temps* ; un quotidien spécialisé, *La Gazette des tribunaux* ; un quotidien hors de la France, le *Journal de Genève* ; le *Journal officiel* ; une périodique spécialisée, *La Revue scientifique* ; *La Revue des Deux Mondes* qui a accueilli A.Dumas, Balzac, Vigny, Sainte-Beuve.
- 8) Cependant, on remarquera facilement que sa recherche pour les « Additions » est passablement ciblée. Sous les 20 premières rubriques des mots commençant par *r-*, on trouve au totale 18 citations, dont 9 sont tirées de Sainte-Beuve !

Liste des 20 premiers mots commençant par *R*- dans les « Additions »,
et les auteurs qui y sont cités

	exemple
radical	
ramassement	A.Daudet
rapinade	Baudelaire
rassérénant, ante	Sainte-Beuve
rattirer	Sainte-Beuve
ravageur	Sainte-Beuve
ravivement	Sainte-Beuve
rebombé, ée	Lamartine
récalcitrant	H.Mereu
recaver (se)	E.Violet-le-Duc
reconquêteur	Sainte-Beuve
recruteur	Sainte-Beuve
récurance	Baudelaire
redécouvrir	Sainte-Beuve
réflexif	Jean du Hamel
renforcer	Saint-Simon
réfulgent, ente	J.-B. Rousseau
réglementaire	
réintroduire	Sainte-Beuve
religieux, elle	Sainte-Beuve

- 9) *Suppl.*, II.
- 10) *Suppl.*, III.
- 11) Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* [1953-1970] ; 2^{ème} édition (publiée sous la direction d'Alain Rey), 9 vols., Société du nouveau Littré, 1985.
- 12) Pour que le choix du corpus soit pertinent, il faut extraire plusieurs parties de différentes lettres initiales. Car, si nous ne choisissons que les articles de *d*-, de nombreux mots analogiques comportant les suffixes *de*- ou *des*- pourraient se succéder, et notre analyse de la nomenclature manquerait de "généralité".
- 13) Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle*, 15 vols., Paris, 1866-1876 ; suppléments, 1878 et 1888.
- 14) *Ibid.*, tome 1, XVI.
- 15) *Op.cit.*
- 16) Notons des extraits des explications de Larousse sur ces 13 mots (nous soulignons) :

aal	« arbre de la famille des térébinthacées. <u>Il est d'origine de l'île d'Amboine</u> »
aalclim	« espèce de baubine <u>de l'Inde</u> »
aam	« mesure [...] usitée <u>en Hollande et dans quelques parties de la Belgique</u> »
aantglic	« espèce de canard [...], qui habite <u>le nord de la Russie</u> »
aavara	« espèce de palmier [...], <u>origine de Guinée, et cultivé jusqu'en Amérique</u> »
ab (1)	« le cinquième mois de l'année ecclésiastique <u>des Hébreux</u> , [...] »
aba (1)	« costume <u>oriental</u> »

- aba (2) « manteau que portent les Bédouins »
- aba (3) « ce mot qui, [...], est le titre que les églises syriennes, coptes et éthiopiennes donnent à leurs évêques »
- abab « nom que porte, dans l'empire ottoman, chaque matelot [...] »
- ababas « nation sauvage qui vit dans la partie septentrionale du Brésil »
- ababdéh « peuple nomade d'Afrique »
- ababouy « espèce d'oranger épineux qui habite les Antilles »
- 17) Arsène Darmesteter, Adolphe Hatzfeld, Antoine Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*, 2 vols., Paris, 1890-1900.
- 18) *DLF*, IX-X.
- 19) *Ibid.*, V.

Le *Dictionnaire général* s'oppose très clairement à cet avis, en disant, « nous croyons le contraire » ;

Admettre avec Fénelon qu'on peut à volonté restreindre ou étendre le vocabulaire d'une langue, c'est méconnaître les conditions suivant lesquelles se développe le langage humain. L'usage est ici le suprême arbitre ; c'est lui qui donne la vie aux mots de formation nouvelle, qui la retire à ceux qui tombent en désuétude, qui parfois rajeunit des mots vieillis et surannés. Mais il ne faut pas croire que son action s'exerce au hasard et par caprice (*Dictionnaire général, op.cit.*, IX, nous soulignons).

Les auteurs refusent donc de juger ou critiquer l'usage. Et ce que le *Dictionnaire général* cherche, à la place de la « raison », ce sont les « motifs » qui, selon eux, déterminent l'usage et constituent la vie des peuples.

- 20) *Suppl.*, III.
- 21) « Ah ! C'est une redoutable tâche que nous avons entreprise [...] » (*Grand Dictionnaire universel du XIXème siècle, op.cit.*, tome 1, LXV).
- 22) *Op.cit.*
- 23) *DLF*, VIII, XXVI-XXVIII.
- 24) A la fin des « Additions », Littré ajoute encore des notes supplémentaires sur 6 mots.